

Valoriser les déchets de l'élagage

Le Conseil Général étudie les différents programmes de valorisation des déchets de l'élagage. Deux initiatives ont déjà été mises en place à Avallon et Toucy.

Chaque hiver, les Agences territoriales routières (ATR) du Conseil Général planifient l'élagage des arbres bordant les 4 850 km de routes départementales. Soucieuses de contribuer au développement durable, les ATR d'Avallon et de Toucy ont mis en place des programmes de valorisation des déchets obtenus. Des initiatives qui alimentent aujourd'hui une réflexion au sein de la sous-direction des Agences territoriales routières du département.

À Avallon, les produits de l'élagage routier sont depuis 2002 transformés « en combustible bois énergie sous forme de plaquettes à destination de la chaufferie de la maison du Parc du Morvan à Saint-Brisson », précise une convention unissant le Conseil Général et le parc naturel régional. Une opération qui présente un intérêt économique pour les deux partenaires du fait de la mutualisation des moyens.

Vers une extension à l'ensemble du département

Situation différente à Toucy,

où les travaux d'élagage, de ramassage et de broyage des branches sont confiés à une entreprise, après consultation. Mécanisés (coupe et broyage simultanés), ils sont effectués sous la surveillance de deux agents de l'ATR. « Jusqu'à présent, les déchets étaient évacués dans une décharge, mais depuis l'hiver dernier nous avons souhaité qu'ils rejoignent des filières de valorisation », explique Régis Doin, responsable de l'ATR. Le produit de l'élagage des 28 km de lisières de bois (rehaussement des voûtes végétales pour favoriser la circulation des bus et camions) a donc rejoint des filières de production de plaquettes forestières destinées à des chaufferies (collectives ou individuelles), de plaquettes pour allumage de barbecues et de paillis. « Pour le programme d'élagage 2008-2009, nous envisageons d'aller plus loin et de lancer une consultation également pour la valorisation des produits », précise Régis Doin.

Un groupe de travail au sein du Conseil Général étudie actuellement le développement de ces expériences et leur application à l'ensemble des ATR du département.



JEU CONCOURS RECY : CLÉS POUR LE TRI

Le réseau environnement pour les collectivités de l'Yonne (RECY) est un réseau d'échanges sur la gestion des déchets ménagers, créé par des agents travaillant dans des services environnement. Celui-ci organise au mois de juin un jeu concours visant à sensibiliser le grand public sur les enjeux du recyclage des déchets. Le 4 juin, ce jeu concours sera publié dans *L'Yonne républicaine*. Quatre pages d'informations vous donneront les clés pour gagner de nombreux cadeaux (plus de vingt-cinq lots).

> En savoir plus : reseau.recy89@gmail.com